

Ville de **TROIS-RIVIÈRES**

Séance du 03 Décembre 2024

République Française : **LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ****Département de la GUADELOUPE**

Arrondissement de BASSE-TERRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DÉCEMBRE 2024**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Procurations
29	19	02
Vote		
A LA MAJORITÉ	Pour : 18	
	Contre : 03	
	Abstentions : 00	

Convocation du Conseil Municipal
en date du :**29 Novembre 2024**

L'an 2024, le Mardi 03 Décembre à 18 h00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, convoqués en urgence le 29 Novembre 2024 en vertu de l'article L.2121-12 du CGCT, s'est réuni en séance extraordinaire à la SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Sabrina URGIN - M. Patrick LAVITAL - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude MARCIN - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILE - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJE - M. Rémi DUFLO - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Sylviane BOURGEOIS - M. Claude JERSIER(19)

REPRÉSENTÉS : Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Jimmy FAUSTA(02)

ABSENTS : M. Louis LAROCHELLE - Mme Marylène ROCHEMONT - M. Fulbert MIROITE - Mme Ninette SAINTE-LUCE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Josette OTTO - Mme Laurence LAROCHELLE(08)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20241203_66**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION DES BIENS,
ACTIFS, PASSIFS, SUBVENTIONS ET EMPRUNTS DE LA RÉGIE DE
L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE TROIS-RIVIÈRES VERS LA CAGSC**

Les compétences Eau et Assainissement de la Commune de Trois-Rivières ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes (CAGSC) par délibération n°02 du 20 Février 2014. Conformément aux articles L. 1321-1 à L. 1321-5 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les modalités de la mise à disposition des biens en cas de transfert de compétences, la mise à disposition de ces biens doit être constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre chaque commune et la Communauté de Communes.

Ce procès-verbal doit préciser :

- La consistance et la situation juridique ;
- L'état ;
- La valeur comptable des biens mobiliers et immobiliers concernés.

Les mises à disposition ont lieu à titre gratuit et pour une durée illimitée mais elles entraînent des opérations d'ordre patrimonial pour la collectivité. Il est donc nécessaire d'établir un procès-verbal de mise à disposition de ces biens mobiliers par la commune à la CAGSC.

**Ville de TROIS-RIVIÈRES**

Séance du 03 Décembre 2024

Suite à la proposition de rédaction des procès-verbaux qui vous a été transmis, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à les signer,

Il est rappelé que désormais la CAGSC assurera l'ensemble des biens et qu'il convient pour la commune de résilier le volet du contrat d'assurance lié à l'ASSAINISSEMENT afin d'éviter une double facturation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

A LA MAJORITE moins 03 CONTRE (Mme Sylviane BOURGEOIS – M. Jimmy FAUSTA – M. Claude JERSIER)

Article 1^{er} :

D'APPROUVER le procès-verbal de mise à disposition des biens, actifs, passifs, subventions et emprunts de la régie de l'ASSAINISSEMENT de la commune de Trois-Rivières vers la CAGSC, en date du 27 Novembre 2024.

Article 2 :

DE PRÉCISER que cette mise à disposition intervient dans le cadre des transferts de compétences, conformément aux dispositions prévues par les textes en vigueur et après l'avis favorable des autorités compétentes.

Article 3 :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens de la Régie de l'ASSAINISSEMENT vers la CAGSC .

Article 4:

D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer les annexes financières du transfert d'actif-passif de la Régie de l'assainissement vers la CAGSC .

Article 5 :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à procéder aux démarches administratives requises pour formaliser la mise à disposition auprès de la CAGSC.

Article 6

La présente délibération prend effet à compter de sa notification et de sa publication conformément aux règles de procédure applicables.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 03 Décembre 2024.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisi par l'application informatique «Télécours citoyens » accessible par le site internet «www.telerecours.fr »

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE

PROCES VERBAL DE TRANSFERT DES SUBVENTIONS

ENTRE BUDGET ASSAINISSEMENT COMMUNE DE
TROIS RIVIERES ET LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES GRAND SUD CARAIBES

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19-12-2024

Publication le : 20-12-2024

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	solde crédeur
13111	90002442210334	ACPTÉ 20% CONV OFF DE L EAU SUBV TRVX EXTENS ASS GRD ANSECONVENTION N°191	40 000,00
		sous total crédeur 13111	40 000,00
13118	90002195380034	IER VERS SUR CONVENTION AFB N 2017 29 RG17- 00051	91 350,00
		sous total crédeur 13118	91 350,00
1317	90002896930034	SUBVENTION REGION OPERATION RESEAU EU G- ANSE RG20-00060	174 866,00
		sous total crédeur 1317	174 866,00
Total général			437 566,00

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	solde débiteur
139111	90002918751834	SUBVENTIONS TRANSFEREES AU CPTE DE RESULTAT	1 334,00
		sous total débiteur 139111	1 334,00
139118	90002918751734	SUBVENTIONS TRANSFEREES AU CPTE DE RESULTAT	4 566,00
		sous total débiteur 139118	4 566,00
Total général			5 900,00

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-219711322-20241219-2-DE

Le 27/11/2024

Le Maire de la commune de Trois Rivières

Le Président de la Communauté de communes Grand Sud Caraïbes

Jean-Louis FRANCISQUE



Thierry ABELLI

971-219711322-20241219-2-DE

Réception par le préfet : 19-12-2024

Publication le : 20-12-2024

971-219711322-20241219-2-DE

Réception par le préfet : 19-12-2024
Publication le : 20-12-2024

ÉTAT DES EMPRUNTS

EXERCICE 2024

PROCES VERBAL DE TRANSFERT DES EMPRUNTS
ENTRE BUDGET ASSAINISSEMENT COMMUNE DE
TROIS RIVIERES ET LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES GRAND SUD CARAIBES

NIVEAU DE TOTALISATION	COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	MONTANT
Total général	1641	900102350034	EMPRUNT AFD CGP 1668 01 (titre 70/2020)	16/06/2020	459 610,00
			solde créditeur		459 610,00

Le 27 / 11 / 2024

Le Maire de la commune de Trois Rivières

Le Président de la Communauté de de communes Grand Sud Caraïbes

Jean-Louis FRANCISQUE



Thierry ABELLI

971-219711322-20241219-2-DE

Réception par le préfet : 19-12-2024

Publication le : 20-12-2024

Publication le : 20-12-2024

PROCES VERBAL DE TRANSFERT DES ACTIFS
ENTRE BUDGET ASSAINISSEMENT COMMUNE DE TROIS RIVIERES ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND
SUD CARAIBES

[illegible]

971-219711322-20241219-2-DE

Réception par le préfet : 19-12-2024
Publication le : 20-12-2024

Réception par le préfet : 19-12-2024

Publication le : 20-12-2024

	2181	ASS1970RESA00001	OUI	Comptée	TRAVAUX EVACUATION EAU USEE BELLEFONT	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	01/01/1979		76 224,51	.00	52 086,71	24 137,80
	2181	ASS1970RESA00002	OUI	Comptée	TRAVAUX EXTENSION EAU USEES BORD DE MER	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	01/01/1979		162 098,62	.00	121 951,37	80 087,45
	2181	ASS1980RESA00001	OUI	Comptée	REINFORCEMENT EAU USEES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	01/01/1986		608 796,07	.00	335 232,67	274 563,40
	2181	ASS1980RESA00001	OUI	Comptée	FINITION TRAVAUX ASSAINISSEMENT	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	01/01/1986		366 877,64	.00	45 343,98	320 533,65
	2181	ASS1992RESA00001	OUI	Comptée	EXTENSION ET REINFORCEMENT RESEAU EAU USEES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	01/01/1992		428 247,91	.00	428 247,91	0
	2181	ASS1993RESA00001	OUI	Comptée	RACCORDEMENT DES COLLEGES AU RESEAU DU BOURG	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	13/07/2011		251 411,75	.00	251 411,75	0
	2181	ASS2000RESA00002	OUI	Comptée	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU E.U. DE GAGNIERON	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 60 AN	01/01/2004		19 804,39	.00	19 804,39	0
	2181	ASS2000RESA00002	OUI	Comptée	POSTE DE RELEVAGE DE BORD DE MER	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 ANS	01/12/2008		5 285,00	.00	5 285,00	0
	2181	ASS2013AMND00001	OUI	Comptée	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU E.U. DE GAGNIERON	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 ANS	09/03/2013		595,00	.00	595,00	0
	2181	202110-0000008	OUI	Comptée	FAC. FAC21004 DU 05/01/2021 CLIMATISATION STEP ROBIN	NON AMORTISSABLE	18/08/2021		761,04	.00	761,04	0
	2181				Installation agent aménage divers				1 938 923,03	.00	554 394,74	1 384 528,29
	2182	ASS2006/EH100001	OUI	Comptée	VEHICULE BERLINGO	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	31/09/2006		12 584,00	.00	12 584,00	.00
	2182	202110-VO1-0000005	OUI	Comptée	FAC. 1FNU00816 DU 22/12/2020 PARTNERVZ FOURGON L1 RG20002001P - VEHICULE NEUF PEUGEOT PARTNER V2 F	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	28/07/2021		18 500,00	.00	18 500,00	0
	2182				mat de transport				31 084,00	.00	12 584,00	18 500,00
	2183	ASS2008AMNF00002	OUI	Comptée	PC PORTABLE HP PAVILLON DV9504	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	31/10/2008		694,32	.00	694,32	.00
	2183	ASS2015AMNF00005	OUI	Comptée	HP NOTEBOOK S230 15.6"	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	18/05/2015		863,00	.00	863,00	.00
	2183				mat bureau mat informatique				1 858,31	.00	1 858,31	.00
	2313	ASS2017RESA00001	OUI	Comptée	FAC. CAR92717080083 DU30/08/17 Matr d'eau extant Grd ans reseau eau usees	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	28/01/2018		42 677,52	.00	42 677,52	.00
	2313	ASS2018RESA00003	OUI	Comptée	FAC. AN18002729 DU 10/04/2018 MISSION ETUDE GEO TECHN. RG18001801 - Gestion administrative du	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	07/12/2016		30 275,36	.00	30 275,36	.00
	2313	202010-0000002	OUI	Comptée	ACOMPTÉ 1 DU 25/08/2020 TRVX EXTENSION RES ASSAIN COLLECTIFRG2000007 - TRVX D'EXTENSION DU RESEAU	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	12/11/2020		542 896,87	.00	542 896,87	.00
	2313	202110-0000002	OUI	Comptée	ACOMPTÉ 5 DU 21/12/2020 TRVX EXT RES ASS COLLECTIF EU C4 RG2000007P - TRVX D'EXTENSION DU RESEAU	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	07/08/2021		1 091 205,27	.00	1 091 205,27	.00
	2313	80030017170834	OUI	Comptée	FAC. CAR92717081047 DU 30/11/2020 MATRISE DOEUVRE G ANSE RG17400140P - MATR DOEUVRE EXT ASS COLLE	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	18/08/2021		3 480,00	.00	3 480,00	.00
	2313	80030026370134	OUI	Comptée	FAC. CAR92717081047 DU 30/11/2020 MATRISE DOEUVRE G ANSE RG17400140P - PROGRAMME D'EXECUTION	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	27/08/2021		9 243,00	.00	9 243,00	.00
	2313	80030026370134	OUI	Comptée	FAC. 970421 DU 27/02/2021 SITUATION 1 PRESTAT. DIAG RES EU RG2000140P - PROGRAMME D'EXECUTION	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	27/08/2021		0	.00	0	.00
	2313	80030026370834	OUI	Comptée	FAC. CAR92717081047 DU 30/11/2020 MATRISE DOEUVRE G ANSE RG17400140P - PROGRAMME D'EXECUTION	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	01/10/2021		1 937,14	.00	1 937,14	.00
	2313	80030033030834	OUI	Comptée	FAC. CAR92717081047 DU 30/11/2020 MATRISE DOEUVRE G ANSE RG17400140P - PROGRAMME D'EXECUTION	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	31/12/2022		11 180,00	.00	11 180,00	.00
	2313	80030033030834	OUI	Comptée	FAC. 217 00 21 DU 09/09/2021 SIT 3 PRESTAT DIAO CONT RES EU	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	31/12/2022		22 258,60	.00	22 258,60	.00
	2313				constitutions				1 759 878,00	.00	1 759 878,00	.00
	238	202010-0000003	OUI	Comptée	TRVX D'EXTENSION DU RESEAU ASSAIN. COLLECTIF EU	TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLES	22/10/2020		85 124,03	.00	85 124,03	.00
	238				avances versées sur commandes d'immoill				85 124,03	.00	85 124,03	.00
	Total général								HHH	.00	650 616,70	3 319 825,69

Jean-Louis FRANCISQUE

Le Maire de la commune de TROIS RIVIERES

23.11.2024

Jean-Louis FRANCISQUE
Maire



Thierry ABELL

Le Président de la Communauté des communes GRAND SU CARAIBES

971-219711322-20241219-2-DE

Réception par le préfet : 19-12-2024

Publication le : 20-12-2024